Le CEPIC soutient le SNAPIG dans son combat contre le projet d'Open data

Le SNAPIG (Syndicat National des Agences photographiques d'Illustration Générale), association nationale française membre de notre coordination, a porté à la connaissance du CEPIC (Centre of the Picture Industry) le projet envisagé par d'importants musées français de la mise à disposition gratuite en « open data », des reproductions photographiques haute définition de leurs collections.

Ce cas de figure illustre une approche qui tend à se répandre au niveau européen, suscitée et renforcée par un lobbying particulièrement actif des GAFAM opposés au droit d'auteur par tous les moyens, sous le prétexte fallacieux d'une diffusion culturelle pour tous.

Les retombées directes, économiques et sociales, de tels bouleversements seraient particulièrement pénalisantes pour l'écosystème des agences photographiques dans toute l'Europe :

- Baisse marquante de chiffre d'affaires entrainant un risque de fermeture
- Réductions voire suppression des personnels garants de la meilleure diffusion possible d'une image en apportant connaissance et savoir-faire (services documentaires, techniques et commerciaux)
- Baisse du montant des droits reversés aux photographes représentés
- Désorganisation des réseaux de distribution inter-agences à l'échelle mondiale

Certains effets collatéraux sont aussi à prendre en compte :

- Perte de revenus des musées sous contrat avec les agences photographiques
- Concurrence déloyale et distorsion de la concurrence de la part des musées vis à vis des agences

Au delà de l'aspect socio-économique, la diffusion d'œuvres en open data pose d'autres problèmes d'ordre patrimonial et culturel :

- Disparition de la transmission d'une information certifiée :

Pertes irrémédiables des métadonnées des fichiers qui ne sont pas conservés sur les différents réseaux sociaux et moteurs de recherche

Appauvrissement de l'offre visuelle :

- Réduction voire disparition de la visibilité des fonds iconographiques non soumis à gratuité causé par l'affaiblissement économique de leurs diffuseurs.
- Perte de la diversité éditoriale par l'usage privilégié de documents gratuits.

Insécurité juridique & Droit d'auteur :

- Insécurité juridique de nombreux fonds photographiques dont la mention de la source aura disparu.
- Destruction du droit d'auteur qui nourrit, pourtant, de façon majeure la vitalité de la création et permet le réel élargissement culturel et démocratique, en responsabilisant chaque utilisateur.

Une perte d'une culture patrimoniale au profit des GAFAM :

Le référencement par Wikimédia des fonds en open data des musées renforcera, une fois de plus et grâce à la diffusion des contenus gratuits, l'hégémonie du trafic de Google Images.

Le CEPIC tient à souligner ce paradoxe, à l'heure où l'intégrité de l'information est menacée due à la prolifération d'informations non contrôlées, comment pouvons-nous approuver la mise à disposition d'images qui se multiplieront sans source ni légende au nom de la Culture et dont les principaux bénéficiaires seront les des géants du Net ?

La position du CEPIC est soutenue par de nombreuses organisations professionnelles représentatives européennes et nationales.

Berlin, le 13 juin 2019.